

## Introduction

Au fur et à mesure que s'effectuent ses missions de prise de contact avec les institutions de recherches des Etats de l'Ouest africain, le Centre Régional de Niamey voit s'élargir son domaine et se préciser sa vocation. Il paraît donc utile de faire le point et d'esquisser des perspectives.

Au moment de sa création, en 1967, le Centre de Niamey n'était envisagé, en accord avec la Mission d'Aide et de Coopération de la République Française, que comme une extension du Centre Nigérien de Recherches en Sciences Humaines. L'intérêt que l'Unesco porta à ce projet allait élargir les activités du Centre de manière à couvrir les traditions orales de la Vallée du Niger. L'accord signé en 1968 avec le Secrétariat de l'Unesco constitue, à cet égard, un témoignage suffisamment éloquent.

Au fil des conférences et colloques régionaux sur les langues et les traditions orales ouest-africaines que l'Unesco fit convoquer dans le cadre de la lutte contre l'analphabétisme ou du Projet sur l'Histoire générale de l'Afrique, on s'aperçut que la collecte, la transcription, la publication et l'utilisation des documents oraux posent les mêmes problèmes aux différents Etats de l'Afrique Occidentale et que, pour les résoudre, les moyens humains et les ressources matérielles et techniques doivent être mobilisés à l'échelon régional.

Dès lors, le Centre de Niamey, dont la nécessité fut reconnue par toutes les Conférences régionales et toutes les institutions nationales intéressées, allait naturellement se transformer. D'institution nationale à vocation régionale, il allait devenir tout simplement une institution régionale même si, cette évolution ayant été graduelle, il porte encore, dans certaines de ses caractéristiques, quelques séquelles de sa nature d'origine. Celles-ci ont été, au demeurant, chaque fois relevées par les Centres nationaux au cours de nos missions de prise de contact, d'information et de coordination. Aussi, tout le monde souhaite-t-il que, le plus rapidement possible, le Centre de Niamey :

- devienne effectivement, dans la manière dont il s'édifie, s'équipe et fonctionne autant que dans ses activités scientifiques,



une institution régionale représentative ;

- inolt, dans son programme, la collecte, l'archivage, la transcription, la publication et l'étude des traditions, non seulement des Etats de la Vallée du Niger, mais encore de tous les pays et peuples de l'Ouest africain ;

- rende possible la collaboration indispensable, dans ce domaine, entre les Etats, les institutions nationales de recherches et les chercheurs africains et étrangers, en coordonnant et en systématisant leurs efforts.

C'est pour essayer de répondre à l'ensemble de ces aspirations que nous avons élaboré le présent document.

## 1. BATIMENT et EQUIPEMENT

### 1.1. Construction du bâtiment

M. Diouldé Laya a étudié le plan proposé par les architectes de la SEURA (Paris) pour préciser les différentes salles prévues, ainsi que leurs dimensions ; il résulte de cet examen qu'on disposera :

- au rez-de-chaussée, d'une salle de réunion de 75 m<sup>2</sup> ;  
- à l'étage, d'une salle de lecture de 99 m<sup>2</sup> et de trois magasins : 2 d'entre eux ont une superficie totale de 36 m<sup>2</sup> et le troisième couvre environ 15 m<sup>2</sup>.

Si les dimensions des salles de lecture et de réunion sont acceptables, les magasins sont, par contre, trop petits ; en effet, ils devraient permettre de stocker :

- les archives écrites des traditions orales ;  
- quelques ouvrages relatifs aux différents domaines scientifiques de la compétence du Centre régional ;  
- du matériel scientifique et technique ...

Quant aux chambres froides prévues au rez-de-chaussée, elles sont exigües, si l'on songe à la quantité de bandes magnétiques, films, microfilms ... qu'il faudra y conserver dans de bonnes conditions.

Enfin, la réunion conclut à la nécessité de prévoir l'extension du bâtiment du CRRDIO par la création de deux unités très importantes, mais non prévues sur le plan, à savoir :



- un institut de linguistique appliquée (Cf. 2. ci-après) ;
- un atelier de reproduction comprenant :
  - 1 salle de microfilms (microfilmage, lecture et conservation de microfilms) ;
  - 1 studio de photographies, de films et de sonorisation ;
  - 1 salle de photocopie ;
  - 1 atelier de ronéotypie ;
  - 1 atelier d'offset ;
  - 1 atelier de reliure ;
  - 1 salle de projection .

### 1.2. Equipement

Il est indispensable de doter l'Institut de Linguistique Appliquée de tous les appareils nécessaires à un laboratoire moderne de phonétique ainsi que de Vari-Vox Kay pour les cabines d'écoute et de transcription.

M. Alfa Sow est chargé d'établir, en rapport avec les services compétents du Secrétariat de l'Unesco, la liste complète de l'équipement approprié et d'en indiquer les prix .

Pour l'atelier de reproduction; il faut prévoir :

- des équipements mobiles de microfilmage ;
- une machine offset et ses accessoires ;
- une ronéo ;
- du matériel audio-visuel comprenant notamment :
  - 2 caméras 16 mm et des pellicules ;
  - 2 appareils photo 24 x 36 et des pellicules ;
  - du matériel de reproduction photographique et cinématographique ;
  - un agrandisseur ;
  - un projecteur 35 mm double bande ;
  - des écrans fixes et des écrans mobiles .
- 3 machines à écrire à clavier spécial pour les langues africaines ;
- une machine à calculer ;
- une machine IBM de direction .



En ce qui concerne le parc automobile, le Centre Régional a reçu, du Gouvernement du Niger, deux véhicules : 1 Land Rover et 1 Peugeot 404 bâchée. La réunion estime qu'il faut doter le Centre des moyens de transport supplémentaires ci-après :

- 2 véhicules de brousse (types Land Rover ou Toyota)
- 1 véhicule de transport en commun, pour le personnel et les délégations (type petit car Volkswagen)
- 2 véhicules de direction (type Peugeot 404 familiale)
- 1 véhicule léger (type 2 ou 3 CV) pour le Secrétariat.

Les frais d'amortissement, d'assurance, d'entretien et de réparation des véhicules ainsi que les frais de carburant seront prévus au budget de fonctionnement de l'institution régionale.

Il va de soi que la conservation du matériel prévu pour l'Institut de linguistique appliquée et l'atelier de reproduction exigera des armoires métalliques.

On a estimé que le coût de l'édification et de l'équipement de l'ensemble des unités constitutives du Centre Régional s'élèvera à 150 millions de francs CFA environ.

## 2. Institut de linguistique appliquée

L'Institut de linguistique appliquée se spécialisera dans l'analyse phonétique, phonologique, grammaticale (morphologie et syntaxe) et lexicologique des langues africaines. C'est pourquoi il doit être doté :

- d'une salle de travail linguistique où seront disponibles les manuels et usuels de linguistique, ainsi que les principaux ouvrages et publications sur les langues et littérature africaines ;
- de cabines d'écoute et de transcription où l'on pourra disposer d'appareils Vari-Vox Kay destinés à ralentir le débit des enregistrements sur magnétophones, en vue de permettre le déchiffrement exact des documents oraux ...



Pour encourager les jeunes Africains à étudier les langues et les traditions orales, le Centre Régional inscrit des bourses d'études dans le cadre de l'Institut dont la vocation sera :

- l'élaboration du matériel pédagogique indispensable à la mise en oeuvre des programmes d'alphabetisation générale et fonctionnelle des Etats, à savoir : syllabaires, manuels de lecture et de calcul, dictionnaires et grammaires élémentaires ;
- la formation professionnelle des cadres moyens nécessaires à la réussite de ces programmes : collecteurs, transcripteurs, traducteurs, secrétaires, éditeurs ...

La formation sera assurée grâce à des stages portant sur :

- la collecte et l'archivage (élaboration de fiches, catalogues, guides bibliographiques ...) des traditions orales ;
- la prise de vues et le développement des images ;
- les techniques d'enquête ;
- la linguistique appliquée.

L'Institut illustrera et vulgarisera, par son enseignement et ses publications, la transcription standard retenue par la conférence linguistique consultative de Bamako et s'en inspirera pour les langues dont l'écriture et l'orthographe ne sont pas encore normalisées.

Il encouragera l'élaboration de dictionnaires et de grammaires scientifiques en plus de ceux indiqués précédemment; en particulier, il accordera des subventions aux institutions nationales qui, dans leur programme de travail donneront une priorité à ces activités ou qui auront mis en oeuvre un programme particulier de valeur exceptionnelle.

Enfin, l'Institut stimulera le goût de la littérature, en offrant des prix aux meilleurs écrivains dans les langues africaines.



3. PROGRAMME DE COLLECTE

3.1. Recherche

Le programme de recherche du Centre Régional a été défini par le plan coordonné établi par la réunion de Ouagadougou sur la planification de la collecte des traditions orales africaines, qui a délimité un certain nombre de projets.

Suivant la nature et l'importance du projet, la durée de l'exécution doit être plus ou moins longue. Cette exécution sera assurée grâce à l'attribution de bourses parmi lesquelles on distinguera :

- a. les bourses de collecte, attribuées à des postulants capables de recueillir des informations intéressantes, par leur connaissance exceptionnelle des milieux traditionnels et leurs liens avec eux.
- b. les bourses de recherche, réservées aux chercheurs de niveau universitaire qui fourniront les bandes originales, les manuscrits transcrits, traduits et accompagnés des notes linguistiques et culturelles indispensables à la compréhension et à l'interprétation des textes de traditions orales.

Mais le Centre Régional devra résoudre les difficultés rencontrées dans la recherche, définir les centres et régions à prospecter en priorité et, surtout, élaborer une méthodologie de la collecte et de l'inventaire des traditions orales.

Les missions de collecte ne doivent plus se faire, en effet de façon isolée et sporadique, mais elles s'organiseront suivant le plan coordonné établi à Ouagadougou, systématiquement exécuté.

La conservation et la diffusion des documents collectés seront assurées grâce à l'élaboration de guides et de catalogues, au fur et à mesure que s'organisera et se renforcera le Centre Régional.

3.2. Publications

La publication des documents se fera selon les principes suivants :

- seront imprimés tous les textes de grande diffusion, en raison de leur importance culturelle exceptionnelle ;



- ceux d'intérêt secondaire ne seront édités que par procédé offset dans leur langue africaine d'origine ;
- pourront être ronéotypés tous les autres documents relatifs aux activités du Centre régional

Pour la première catégorie de publications, la formule que représente la collection des Classiques Africains pourrait servir de modèle.

### 3.3. Administration

Le Gouvernement du Niger a détaché, auprès du Centre régional, 2 fonctionnaires et 13 agents qu'il rétribue tout seul. Il est donc hautement souhaitable que :

- dès maintenant, l'Unesco prenne en charge le traitement intégral du Directeur et du Secrétaire Exécutif sur les bases P<sub>3</sub> - P<sub>4</sub> pour le premier et P<sub>2</sub> - P<sub>3</sub> pour le deuxième ;
- le personnel et le budget du Centre soient, à la longue, pris en charge par les Etats membres .

En plus des contacts directs et des publications, on veillera à développer la coopération régionale notamment par les :

- bourses d'études et de recherche ;
- stages, colloques et séminaires régionaux de formation linguistique et technique ;
- stages de perfectionnement pour les techniciens ;
- rapports périodiques de la Direction du Centre régional ;
- réunions avec les directeurs des centres nationaux ;
- visites d'information et de coordination .

La mise en oeuvre d'un tel programme rend nécessaire et urgent le renforcement du personnel du Centre de Niamey. On pourrait distinguer, à cet égard :

a. un personnel de direction :

- le Directeur ;
- le Secrétaire exécutif ;
- le Secrétaire administratif .

b. un personnel permanent :

- transcripteurs et traducteurs ;
- secrétaire bilingue (français et anglais) de direction ;



- dactylographes ( langues africaines ) ;
- bibliothécaires ;
- relieurs ;
- ronéotypistes ;
- offsetistes ;
- dessinateurs ;
- éditeurs ;
- techniciens en électronique ;
- électriciens ;
- caméraman ;
- photographe ;
- projectionniste ;
- chauffeurs ;
- gardiens .

e. des collaborateurs occasionnels (consultants, boursiers) :

- linguistes ;
- historiens ;
- collecteurs ;
- techniciens .

4. FINANCEMENT

Cette énumération permet de mieux apprécier l'ensemble des ressources humaines et des moyens matériels, financiers et techniques qu'il importe de mobiliser pour l'édification, l'équipement et la régionalisation effective du Centre de Niamey. Pour faire face à ces dépenses exceptionnelles, on pourrait suggérer de recourir aux contributions :

- des Etats membres ;
- de l'UNESCO et d'autres organismes culturels internationaux comme l'UNICEF ;
- des Fondations et Universités africaines et étrangères ;
- des Etats étrangers, à la demande conjointe des Etats membres.

A la longue, le Centre régional, qui aura considérablement élargi



son audience, pourra valablement compter sur les ressources qu'il tirera de ses publications. Toutefois, il ne semble guère raisonnable d'espérer que la mobilisation de ressources si variées puisse se faire à court terme. Aussi, ne peut-on compter, dans l'immédiat, que sur l'aide de l'UNESCO et la contribution des Etats membres.

\*

\* \* \*

\*

Il va de soi que l'institution, dans sa nature et sa vocation ainsi mises en lumière, dépasse largement les possibilités du seul pays hôte, ce qui rend nécessaire :

- l'aménagement de l'accord de 1968, compte tenu des implications de la régionalisation et des activités d'un Centre inter-Etats ;
  - la participation plus substantielle de l'UNESCO aussi bien au fonctionnement qu'à l'édification et à l'équipement du Centre Régional de Recherche et de Documentation pour la Tradition Orale.
-



A N N E X E : O R D R E du J O U R

---

1. BATIMENT ET EQUIPEMENT

1.1. Construction du bâtiment

1.2. Equipement

a. linguistique

b. audio-visuel

c. conservation des archives orales

d. imprimerie et reproduction (machines à écrire, à calculer ; ronéo, offset, zérox ; microfilmage ...)

e. véhicules

2. INSTITUT DE LINGUISTIQUE APPLIQUEE

2.1. Création d'un Institut de Linguistique Appliquée

2.2. Programme

3. PROGRAMME DE COLLECTE

3.1. Recherche

3.2. Publications

3.3. Administration

a. personnel de direction

b. personnel permanent

c. collaborateurs occasionnels

4. FINANCEMENT

oooooooooooooooo



**AFRICAN UNION UNION AFRICAINE**

**African Union Common Repository**

**<http://archives.au.int>**

---

Specialized Technical and representational Agencies

Centre d'Etudes Linguistiques et Historiques par Tradition Orales (CELHTO)

---

1968

# Présentation du Centre de Recherche et de Documentation pour la Tradition Orale (CRDTO)

CRDTO

CELHTO-UA

---

<https://archives.au.int/handle/123456789/7845>

*Downloaded from African Union Common Repository*